



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 29 septembre 2009

**La Direction des Journaux officiels,
éditeur du bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) à la
rencontre des acheteurs publics**

La Direction des Journaux officiels (DJO) organise pour les acheteurs publics des réunions d'information sur la publicité des annonces de marchés publics.
Les prochains ateliers se tiendront à Rennes le 13 octobre 2009 de 9h00 à 10h15 et de 10h45 à 12h15 : Espace Le Ponant - Boulevard Dumaine-de-la-Josserie à Pacé

Animée par Annie Cotton, Chef du Service des Annonces Officielles des Journaux officiels, ces rencontres ont pour objectif de répondre à toutes les questions que se posent les acheteurs publics sur les incidences du code des marchés publics en matière de publication des avis BOAMP.

Une démonstration de l'outil de saisie en ligne des annonces de marchés publics sur le site boamp.fr sera proposée. Les inscriptions se font en ligne, pour accéder au formulaire, **cliquez ici**.

Ces réunions d'information se déroulent à l'occasion du colloque « le code des marchés publics : actualité juridique, techniques d'achat, politiques publiques et développement durable », organisé en partenariat avec l'UGAP et le Forum pour la gestion des villes.

D'autres rendez-vous d'information sont prévus en 2009 pour les annonceurs à :

Nancy le 17 novembre, Clermont-Ferrand le 24 novembre
Et Paris le 20 octobre, le 8 décembre et le 15 décembre.

Cette démarche s'inscrit dans la politique générale d'information que mène la DJO depuis plusieurs années afin d'accompagner les acheteurs publics dans l'appropriation des nouvelles formalités réglementaires pour la publicité de leurs annonces.

Les missions des Journaux officiels

La Direction des Journaux officiels est chargée de l'édition et de la diffusion des textes législatifs et des principaux textes réglementaires, de leur organisation en banques de données et de l'édition des débats parlementaires et annonces légales sur supports papier et numériques.

Contact presse : Bénédicte Perrochon-Cormier
Téléphone : 01 40 58 75 04 – télécopie : 01 72 69 62 31
benedicte.perrochon-cormier@journal-officiel.gouv.fr